



Neuilly sur Seine, le 18 février 2019

## **Réconcilier transition énergétique et pouvoir d'achat dans les territoires, c'est possible avec le GNV/bioGNV !**

Depuis quatre ans, la France connaît un développement rapide du GNV et du bioGNV sur le marché des camions, des autobus et des autocars et possède aujourd'hui 130 points d'avitaillement, soit l'un des plus grands réseaux de stations d'avitaillement GNV/bioGNV pour poids lourds d'Europe. Mais la France est très en retard sur le marché des véhicules légers au GNV/bioGNV. La situation pourrait évoluer.

### **Des perspectives nouvelles pour le véhicule léger**

Dans le scénario médiant de son étude « *mix powertrain* », l'industrie automobile française, représentée par la Plateforme Française de l'Automobile et de la Mobilité, prévoit, en 2035, 2 millions de véhicules légers GNV/bioGNV. Ce chiffre représenterait une part de marché de 10 à 12% pour ces véhicules qui contribueraient aux côtés des véhicules électriques à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. L'étude s'appuie sur une approche croisée étudiant 3 dimensions : usage de mobilité / coût d'utilisation / empreinte environnementale. La voiture GNV/bioGNV y apparaît clairement en complément de la voiture électrique. Sa grande autonomie, son coût d'achat, proche de celui des véhicules classiques, et le coût du carburant inférieur de 20 à 30% aux carburants classiques en font un vecteur de mobilité propre et bon marché adapté aux besoins des habitants des territoires ruraux et péri-urbains. A cela s'ajoute une empreinte CO<sub>2</sub> du GNV, meilleure que celle du Diesel et une empreinte CO<sub>2</sub> du bioGNV identique à celle de l'électricité renouvelable (en analyse du cycle de vie).

Compte tenu des prévisions de cette étude et d'une offre de véhicules GNV/bioGNV rapidement mobilisable chez plusieurs constructeurs automobiles, l'AFGNV évalue à 1700 le nombre de stations-service GNV nécessaires pour alimenter ces 2 millions de véhicules légers. Ce réseau d'avitaillement dédié représenterait un investissement de 1,2 Md€. Les acteurs territoriaux, sous la coordination des régions, seraient impliqués dans son déploiement, notamment en liaison avec des projets d'unité de méthanisation comme c'est déjà le cas en Nouvelle Aquitaine et en Bretagne.

### **A propos de l'AFGNV :**

Avec 110 membres, l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules constitue l'association professionnelle de la filière du GNV et du bioGNV en France. Son but est d'accompagner la transition énergétique dans les transports en favorisant l'utilisation carburant du gaz naturel et du biométhane. Elle rassemble des constructeurs de véhicules, des fédérations de transporteurs, des fournisseurs d'énergies, des équipementiers, des collectivités territoriales et des opérateurs gaziers. Cette diversité lui confère la représentation robuste d'une filière industrielle qui connaît actuellement une véritable dynamique au niveau européen et notamment français.

**[www.afgnv.info](http://www.afgnv.info)**